

« Les économies vont coûter plutôt que de rapporter »

SANTÉ Catherine Fonck dénonce la date de septembre pour l'examen en médecine

De l'hôpital à la Chambre

Née en 1968, Catherine Fonck est médecin néphrologue et élue CDH. En entrant à la Chambre en 2003, elle s'est naturellement investie dans les matières « santé » et « affaires sociales ». Elle a été ministre francophone de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé de 2004 à 2009. Après un court passage comme secrétaire d'Etat au gouvernement fédéral (sous Di Rupo en 2014), elle est aujourd'hui cheffe de groupe CDH au Parlement fédéral.

- La cheffe de groupe CDH dénonce les économies dans les soins de santé et réclame la démission de Maggie De Block.
- Sur le filtre en médecine, elle exige une session en juin ou juillet.

ENTRETIEN

Catherine Fonck est médecin, comme Maggie De Block. Elle se passionne naturellement pour les questions de santé, comme Maggie De Block. Mais les points communs s'arrêtent là. L'une est ministre de la Santé dans la majorité fédérale. L'autre, cheffe de groupe CDH, est le meilleur poil à gratter de Maggie sur ces dossiers. Alors quand on annonce un nouveau train d'économies dans le budget de l'Inami, le ton monte...

Neuf cents millions d'économies supplémentaires... Madame De Block dit qu'elle n'a pas eu le choix...

En septembre, quand Bart de Wever a dit qu'il fallait faire des éco-

nomies sur les soins de santé, la ministre lui a opposé une fin de non-recevoir. Elle aurait dû garder cette ligne. Elle ne l'a pas fait tout en osant assurer que ça ne touchera pas le patient. Le choix de ce gouvernement, c'est de sanctionner le patient pour boucher l'énorme trou budgétaire. C'est une profonde erreur, qui va bien au-delà des sprays nasaux ou des antibiotiques, des tas d'autres mesures vont venir toucher le patient de manière plus grave : pansements actifs, péridurales, anti-acides, anti-cholestérols, rilatine, anti-inflammatoires, logopédie... La liste des mesures d'économie est hallucinante !

D'autres économies touchent surtout les hôpitaux...

Ce qui me frappe, c'est le coût de ce volet en termes d'emplois. Et puis, pensez-vous que quand vous diminuez le personnel infirmier, vous ne touchez pas le patient ? Faut-il réformer le paysage hospitalier ? Oui ! Mais alors même que les hôpitaux sont sous-financés de manière chronique, qu'ils font des efforts démesurés pour résister aux coupes précédentes, elle les prive de 92 millions en 2017 et de 126 millions en 2018. La conséquence, c'est qu'il y aura des réductions de personnel avec en corollaire des répercussions sur la qualité. C'est bien de clamer « job, job, job », mais pour travailler, il faut pouvoir se soigner. Je n'aurais jamais cru qu'un ministre qui est elle-même médecin soit à ce point en rupture avec le personnel de la santé. Oui à certaines économies, oui à la chasse au gaspi, mais il faut les réinvestir dans le défi du vieillissement : l'ambulatoire, les structures intermédiaires, les constructions d'hôpitaux... De plus, là où on attend d'elle des mesures courageuses qui pourraient aussi

avoir un effet positif sur le budget - le tabac, l'alcool... -, la ministre de la Santé est totalement absente. Ce gouvernement voit la santé uniquement comme une

charge et n'a pas de vision qualitative de l'organisation des soins. C'est exactement la même chose avec l'âge de la pension : il oublie de prendre en compte l'impact sur le budget invalidité. Toutes ces mesures font mal à court terme et sont catastrophiques à moyen terme. Vous allez voir, toutes ces mesures vont coûter plutôt que de rapporter.

Avez-vous l'impression que la N-VA dicte sa loi dans ces matières ?

Soit c'est la N-VA qui est surpuissante dans ce gouvernement, soit c'est la ministre qui n'est pas en mesure de défendre son budget et c'est grave. Un ministre qui se fait à ce point dépasser sur ses convictions et les combats qui devraient être les siens doit démissionner.

Je constate qu'elle a fait la même reculade sur les numéros Inami : elle défend une position pendant des semaines puis sort du gouvernement en échec total. Elle dit souvent : « Moi, je fais ce que je dis », on sait désormais que c'est faux. En fait, on la voit trop souvent prendre des décisions comme ministre flamande plutôt que comme ministre fédérale de la Santé.

C'est le cas pour l'examen d'entrée en médecine ?

Aujourd'hui, ce débat peut être enfin réglé mais à condition que les communautés française et flamande aient une approche commune : un examen d'entrée centralisé et similaire sur le contenu. Dans ce dossier, il y a une responsabilité politique écrasante. On a la possibilité d'en sortir mais pour cela, il faut que les deux communautés travaillent en synergie. Je suis depuis toujours favorable à l'examen d'entrée avec écodivement une préparation ad hoc pour ceux qui en ont besoin.

Les quotas ont-ils encore du sens ?

La saga des quotas de numéros Inami n'a plus de sens à partir du moment où on a un examen

d'entrée et où, de toute façon, tous les Européens qui débarquent ont droit à ce numéro. Dès lors que cet examen est réussi, il faut garantir que tous ceux qui sont diplômés obtiendront un numéro. Ce qui est dingue dans ce dossier, c'est que nos propres diplômés sont moins bien considérés que les autres diplômés européens, dont certains ne connaissent même pas une des langues nationales !

La version actuelle du décret vous satisfait-elle ?

Il y a déjà des avancées depuis la semaine dernière (lire ci-dessous). Subsiste cependant un écueil majeur : la date unique en septembre. Il n'est pas trop tard, il faut impérativement offrir deux possibilités, dont une fin juin ou début juillet. Le choix des études de médecine correspond à un projet de vie. Il faut laisser aux jeunes l'occasion de digérer sereinement un éventuel échec, et ça ne peut pas se faire quelques jours avant la rentrée, c'est inhumain. Je demande impérativement que l'on mette en place un cadre respectueux des étudiants et de leur parcours de vie.

Comment avez-vous accueilli le débat sur le (dé)cumul des mandats en Wallonie ?

Ma position - contre le cumul - est bien connue au sein de mon parti. Je salue donc la décision des présidents du CDH, du PS et du MR qui a mis fin au projet wallon. Même en travaillant 60 heures par semaine, il est impossible d'assumer deux mandats différents. Être parlementaire ou bourgmestre, c'est un engagement à temps plein !

La commission « Kazakhgate » sera-t-elle l'occasion de réformer la gouvernance ?

Toute occasion de réformer la gouvernance doit être saisie. Dans le cas présent, cela permettra de s'interroger sur le cumul entre certaines activités privées et l'exercice d'un mandat public, sur la capacité des exécutifs à ba-

layer les avis du conseil d'Etat et sur la précipitation des travaux parlementaires souvent exigée par les gouvernements. Ça contribue à mettre à mal un contre-pouvoir. ■

ANALYSE

Marque de fabrique

Haro sur Maggie de Block ? C'est dans l'air du temps. Sur le sujet, la cheffe de groupe CDH à la Chambre joue la carte du 50/50. D'un côté, en leader d'un parti d'opposition, elle ne résiste pas à la tentation de faire peser sur le gouvernement entier l'essentiel de ses critiques tout en soulignant les relations tendues entre partenaires. De l'autre, elle place quelques flèches bien aiguisées là où ça fait mal : en dépeignant une ministre contrainte de renier ses engagements précédents, en réclamant sa démission, elle tente de mettre en difficulté une femme que l'on dit inflexible, fragilisant au passage son étonnante popularité. Cela étant, elle le concède : il y a des économies à faire, des chasses au gaspi à mener dans le secteur. Mais elle réfute clairement la méthode employée par le gouvernement Michel. Catherine Fonck confirme ici sa marque de fabrique : c'est une femme de dossier, capable de charpenter son argumentation sur des faits bien plus que sur des slogans. Capable aussi de se hisser au-dessus de la mêlée quitte à donner l'impression - sur le cumul des mandats - de vouloir faire la leçon à ses petits camarades des gouvernements régionaux. A moins que ce ne soit pas juste une impression.

E. B.

RÉACTIONS ÉTUDIANTES

Médecine : violentes critiques

On l'a dit, l'avant-projet de décret organisant un examen d'entrée en médecine avait été mis en délibéré au sortir du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles mercredi dernier. Officiellement, alors qu'il n'y avait pas d'opposition sur le fond, il s'agissait de régler des « détails techniques ». Sauf que les détails étaient en fait des éléments majeurs, potentiellement porteurs de recours. PS et CDH ont avancé rapidement pour finalement valider le texte ce dimanche. Parmi les avancées, on notera la possibilité d'organiser l'examen de façon centralisée dès cette année. On notera aussi la fin des différences de financement entre les reçus-collés des années précédentes et les nouveaux étudiants. Cela étant, la FEF et l'Unecof - les syndicats étudiants - ne décolèrent pas : malgré les demandes pressantes des étudiants, des doyens et du CDH, l'examen n'aura lieu qu'à

une seule reprise, début septembre, soit quelques jours avant la rentrée. Maxime Mori, président de la FEF : « *Toute l'organisation de l'examen d'entrée semble être faite pour ne laisser aucune chance aux étudiants. Le ministre ne laisse qu'une seule possibilité par an aux candidats, alors que le budget de 800.000 euros prévu pour l'organisation de cet examen devrait largement pouvoir permettre l'organisation de deux sessions par an* ». Sur les réseaux sociaux, il se déchaine : « *Des années de représentation étudiante sont crashées en dix minutes. C'est un socialiste qui a pondu ça ? Ça, c'est social ? Ça, c'est de l'ouverture pour l'avenir des jeunes ?* » A l'Unecof, la présidente, Opaline Meunier, va dans le même sens : « *Aussi bien sur le fond que sur la forme, on a tout perdu. Demain, aux alentours du 10 septembre 2017, des centaines d'étudiants vivront encore l'examen-boucherie.* »

E.B.